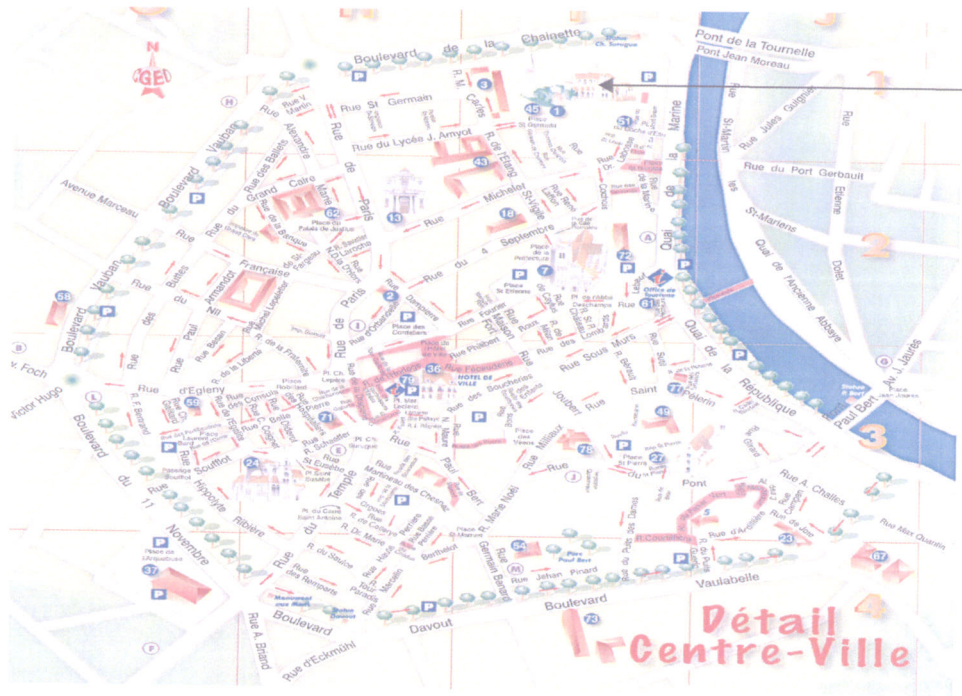


Auxerre  
Musée - Abbaye Saint Germain  
le 26 Octobre 2007 à 9h00

4<sup>EME</sup> CONFERENCE REGIONALE  
POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

# L'Emploi Public Territorial en Bourgogne

## Plan d'accès



Musée-Abbaye Saint-Germain  
2 bis place Saint-Germain

CDG 89  
9 rue Bugeaud - BP86 - 89 011 AUXERRE Cedex

CDG 21  
16-18 Rue Nodot - BP 166 - 21 005 DIJON

CDG 58  
24 rue du Champ de Foire - BP 03 - 58 028 NEVERS Cedex

CDG 71  
6 Rue Flacé - 71 018 MACON Cedex

CNFPT - BOURGOGNE  
6-8 rue Marie Curie BP 37904 21079 DIJON Cedex

Avec la participation de :



# Programme

**9 H :** Accueil des Participants

**9 H 30 :** Discours d'ouverture

**M. Guy FERREZ** – Maire d'Auxerre

**Mme Denise SAVIE** – Présidente du Centre de Gestion de l'Yonne

**M. Michel NEUGNOT** – Délégué Régional du CNFPT

**M. Maurice DACCORD** – Sous Préfet de l'Arrondissement d'Auxerre  
Secrétaire Général de la Préfecture de l'Yonne

**10 H :**

## Table Ronde n°1

L'emploi des personnes handicapées dans la Fonction Publique Territoriale

*L'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail est une priorité instituée par la loi du 11 février 2005. Au-delà des contraintes légales, comment peut on mettre en place une politique favorisant le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées ? Comment passer d'une « éthique de conviction » à une « éthique de responsabilité » en impliquant l'ensemble des partenaires concernés ?*

**M. Jean Marc FRIZOT** – Vice Président du Centre de Gestion de la Saône et Loire

Les enjeux d'une mise en œuvre rapide des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'emploi des personnes handicapées dans la Fonction Publique Territoriale.

**Dr Marie Odile DEFRASNE**

Témoignage d'un médecin du travail en secteur privé, et médecin référent de la Cellule Maintien dans l'Emploi de Côte d'Or.

**M. Jean Yves MOREL** – Responsable de la Gestion administrative du F.I.P.H.F.P. à la Caisse des Dépôts & **M. Jacky MERLE** – Délégué Régional du F.I.P.H.F.P.

Comment le Fonds d'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique Territoriale (F.I.P.H.F.P.) peut aider les employeurs Territoriaux à atteindre leurs objectifs en matière d'emploi des personnes handicapées.

**M. Michel BACHELARD** – Président du Centre de Gestion de la Côte d'Or

Le rôle moteur et fédérateur des Centres de Gestion auprès des employeurs Territoriaux pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

**11 H 15 :**

## Table Ronde n°2

La réforme de la formation professionnelle et son impact sur les collectivités territoriales en 2008

*Les lois des 2 et 19 février 2007 sur la modernisation de la fonction publique applicables aux collectivités territoriales modifient profondément la formation professionnelle des agents territoriaux.*

*Le droit individuel à la formation, la professionnalisation, la reconnaissance de l'expérience (REP), la validation des acquis (VAE), le bilan de compétence constituent des évolutions que les employeurs territoriaux devront mettre en œuvre. Dans ce contexte, l'accompagnement des communes rurales nécessite de la part du CNFPT une attention accrue.*

**M. Jean Paul MASSOT** – Directeur Régional du CNFPT Bourgogne

**M. Laurent LAMAUURIE** – Responsable Régional Formation

**M. Robert WOJAS** – Responsable de l'antenne de l'Yonne du CNFPT

**12 H 30 :** Discours de Synthèse des travaux – **M. Constantin RODRIGUEZ** – Président du Centre de Gestion de la Nièvre.

**13 H 00 :** Déjeuner